



Legal Village

Business Professionnel ARCoP

Services	Plafonds	Seuil	Délai d'attente
Médiation civile et social ALL-IN	€ 2.500 / max. € 5.000 par an	€ 0	3 mois
Appui juridique téléphonique et mail		V	
Mise en relation avec un professionnel spécialisé		V	

Risques couverts	Cas pratiques	Plafonds	Seuil*	Délai d'attente
Recours civil extra-contractuel	Vous vous rendez chez un client et celui-ci, mécontent, vous agresse et vous cause un préjudice corporel.	€ 125.000	€ 0	3 mois
Défense pénale	Vous êtes poursuivi devant un tribunal répressif pour infractions aux lois, arrêtés, décrets ou règlements, commises dans le cadre de votre activité.	€ 125.000		
Défense civile extra-contractuelle conflit d'intérêt	Votre assureur Responsabilité Civile refuse d'intervenir sur base d'une faute grave prévue dans le contrat. Legal Village intervient pour vous défendre.	€ 15.000		
Droit disciplinaire	Nous vous défendons devant un organe disciplinaire instauré par la loi, ainsi que pour les conflits déontologiques entre confrères.	€ 15.000		
Droit social	Vous contestez votre licenciement.	€ 15.000	€ 500	
Droit administratif	Vous souhaitez contester une décision administrative qui vous porte préjudice à titre individuel.	€ 15.000		
Insolvabilité du tiers responsable	Vous subissez un dommage causé par un tiers dûment identifié et reconnu insolvable.	€ 15.000		
Cautionnement pénal	Vous êtes détenu préventivement et une caution est exigée pour votre remise en liberté.	€ 15.000	€ 0	
L'avance de fonds - Dommage corporel subi par un assuré	Nous avançons le montant de l'indemnité afférent au dommage corporel.	€ 15.000		
L'avance de franchise Responsabilité Civile	Nous procédons à l'avance du montant de la franchise RC.	€ 1.250		
E-réputation nettoyage et noyage des informations	Votre identité est dénigrée sur internet et cela vous porte préjudice.	€ 2.500		
Loi Salduz	Vous devez être auditionné dans le cadre de la loi Salduz et vous désirez être assisté par un avocat.	€ 2.500		
Extension garantie confidentialité	Vous souhaitez faire appel à la médiation afin de régler un litige couvert et ce en toute confidentialité.	€ 2.500		

Chaque garantie prévoit un plafond d'intervention maximum. Pour certaines d'entre elles, il existe un délai d'attente et/ou un seuil d'intervention. Des exclusions sont également d'application (le fait intentionnel, le paiement des amendes, ...).

Document non contractuel.

Les informations délivrées par le tableau sont seulement à titre purement indicatif, sous toutes réserves. Seules sont d'application les conditions spéciales et générales du contrat. CG LEGAL VILLAGE BUSINESS PRO ARCoP REF 4500673 01 2026

Chaque garantie prévoit un plafond d'intervention maximum. Pour certaines d'entre elles, il existe un délai d'attente et/ou un seuil d'intervention. Des exclusions sont également d'application (le fait intentionnel, le paiement des amendes, ...).

Document non contractuel. Les informations délivrées par le tableau sont seulement à titre purement indicatif, sous toutes réserves. Seules sont d'application les conditions spéciales et générales du contrat. CG LEGAL VILLAGE BUSINESS PRO ARCoP 4500673 01 2026. Dans les fiches produit et les conditions générales vous trouverez toutes les informations utiles. N'hésitez pas à consulter ces documents avant de souscrire au produit et à faire appel à votre courtier en assurances pour obtenir plus d'informations ou demander une offre.

Ces documents sont disponibles chez votre courtier Alpha Conseils.

Les assurances protection juridique Legal Village ont été développées par AXA Belgium, compagnie d'assurance belge, et sont soumises au droit belge. Le contrat d'assurance est conclu pour une durée d'un an avec la possibilité de reconduction tacite.

Vous n'êtes pas satisfait ? Envoyez un e-mail à compliance@legalvillage.be. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurances, square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman-insurance.be).

Legal Village est la marque protection juridique d'AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 (A.R. 04-07-1979, M.B. 14-07-1979) Siège social : Place du Trône 1 - B-1000 Bruxelles • Tél. : 02 6786111 • Internet : www.axa.be • N° BCE : TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles